



Demande renseignement contrat por

Par melissa adobati

Bonjour,
je vous contact pour quelques questions que je me pose.

Actuellement à la recherche d'un BTS (sous apprentissage ou contrat pro) j'aimerais savoir la différence entre les rémunérations.

JE suis inscrite dans une ecole (par apprentissage) qui me dit que niveau rémunération mon employeur sera obliger de me payer au meme taux minimum que ma derniere fiche de paie de mon dernier contrat d'apprentissage du BAC. donc 1200 Euros déductions faites.

A contrario, je suis aussi inscrite dans une deuxieme ecole qui elle, passe par un contrat pro.
Qui me dit que ma paie sera de 800/900 euros selon les week ends travaillés. déductions faites aussi. Et quand je pose la question au monsieur qui s'occupe de moi " Niveau paie est ce que je suis rémunérer comme ma 1ere ecole au meme taux que ma derniere fiche de paie ?"
Sa réponse fut " Je ne sais pas "

Donc j'aimerais savoir si vraiment en contrat pro je ne toucherais que 800/900 euros pour le meme temps passer en cour et en entreprise que le contrat d'apprentissage ?

En sachant que je n'ai aucun avantage à aller dans l'une ou l'autre ecole..
Mis à part si vraiment il y a cet écart de salaire

Merci du temps que vous prendrez à me répondre

bonne journee